

N.Réf. : 6070-232 /dassps-dir

Koné le, 07/04/2022

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population de la commune de Canala qu'en raison de la présence de deux médecins sur trois habituellement, le fonctionnement du dispensaire de Canala sera modifié comme suit **à partir du 11 avril 2022 jusqu'à nouvel ordre** :

- Consultations médicales de suivi uniquement en matinée
- Accueil des urgences médicales les après-midis
- Les soins infirmiers et la vaccination sont maintenus normalement.
- Les urgences de premier recours seront assurées en soirée et en weekend.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

La secrétaire générale adjointe
de la province Nord

Gisèle HMAKONE